

Claude BONNET
12, allée des mélèzes
33160 Saint Médard en Jalles

Tél : 05 56 05 44 64

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Membres de la
Commission Particulière du Débat Public
Cité Mondiale
23, Parvis des Chartrons
33000 Bordeaux

Le 06 novembre 2003,

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

A l'occasion du Débat public portant sur l'opportunité du Grand Contournement autoroutier de Bordeaux, vous avez sollicité les contributions de tous ceux qui souhaitent s'exprimer sur ce dossier. J'ai donc l'honneur de vous adresser les réflexions suivantes :

1- 1 - Ce projet de Contournement autoroutier a été préparé par les services de l'équipement sous la pression d'une majorité d'élus locaux désireux de résorber l'engorgement de la rocade bordelaise aux heures de pointe et, en prévision d'une augmentation importante du trafic routier européen Nord – sud dans les années à venir. On notera en premier lieu qu'aucune autre solution de transport des marchandises n'a été **sérieusement et objectivement** étudiée et mise en concurrence avec ce projet. En second lieu, il faut considérer que la création de ce contournement ne ferait que reporter le problème de l'engorgement sur les routes situées en amont et en aval et en particulier les autoroutes A10, au nord de Bordeaux et A63 au sud ; tous les automobilistes qui empruntent ces deux autoroutes vous diront que d'ores et déjà, ce sont les files ininterrompues de camions qui posent problème ; la conséquence sera qu'il faudra, soit élargir ces autoroutes, soit en construire d'autres et transformer l'Aquitaine en un gigantesque circuit automobile qui induira une urbanisation effrénée. Alors qu'un sondage récent a montré que **75 % des habitants veulent préserver les espaces naturels**, ce projet propose de noyer la région sous des milliers de tonnes de béton et de goudron !

2 - Il est désormais scientifiquement avéré que les activités humaines, essentiellement par émission de gaz carbonique, sont une des causes essentielles du réchauffement climatique, lequel a entraîné durant l'été 2003, en intensité et en durée, des niveaux de pollution atmosphérique encore jamais atteints dans toutes les grandes villes de France dont Bordeaux (cf article du journal Sud-Ouest du 4 novembre, dossier sur transit des poids lourds en Europe de Initiative Transport Europe du 04 octobre 2003). A noter d'ailleurs que le littoral au sud de la ville, et en particulier la région du bassin d'Arcachon, a été relativement épargné, si l'on en juge par l'examen des cartes qui ont été émises. Le transport routier participe, pour au moins 30 % à ces émissions. Qu'advient-il si le contournement autoroutier est réalisé ? Ou bien le nuage de pollution s'étendra sur toute la région à l'ouest ou à l'est (selon la solution retenue) et au sud de Bordeaux, ou bien, compte tenu des vents dominants, le niveau de pollution sur la ville augmentera largement au delà des limites acceptables. Au lieu de libérer les bordelais, on les étouffera !

3 – Au début de l'année 2003, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a lancé un débat national sur la politique de l'eau dont les deux premières phases ont fait

l'objet d'un rapport technique publié au mois d'août, correspondant aux propositions des acteurs de l'eau. **Un paragraphe spécifique est consacré à la protection et la gestion des zones humides, « encore grandement menacées ».** Or il se trouve que la réalisation du Grand contournement nécessitera la traversée de la Dordogne et de la Garonne qui sont, naturellement, bordées de zones humides constituant, non seulement des zones d'expansion des crues, mais également des habitats pour des espèces protégées ou des migrateurs. Il est bien évident qu'extraire des granulats ou couler du béton dans ces zones irait totalement à l'encontre de la politique de l'eau préconisée par la Directive Européenne. Ces destructions s'ajouteraient à celles des terres agricoles, vignobles, forêts, espaces naturels, etc.. auxquels, comme on l'a déjà mentionné au paragraphe 1, les Aquitains sont si attachés.

4 – Compte tenu des délais envisagés pour la réalisation de ce grand contournement, une vingtaine d'années, et si les hypothèses de croissance du trafic routier utilisées pour le justifier sont exactes, il y aura longtemps, lorsqu'il sera mis en service, que la rocade bordelaise sera saturée. **Ce n'est donc pas la bonne solution à ce problème.** Il faut, en conséquence, se précipiter sur des solutions alternatives, non seulement en matière de transport, mais surtout en matière de mode de vie. Est-il vraiment indispensable pour l'économie française de faire transporter les fruits et légumes du Lot-et-Garonne en camion à Paris pour les revendre dans les supermarchés de Bordeaux et sa banlieue ! Ceci n'est qu'un modeste exemple de cette politique économique du flux tendu et de la main d'œuvre bon marché antinomique du Développement Durable Régional car, contrairement à ce qui est dit dans la présentation du projet, ce n'est pas la traversée nord-sud de l'Aquitaine par une noria de camions qui lui apportera un développement économique durable.

En conclusion, et sans avoir développé tous mes arguments, je considère le Grand Contournement Autoroutier de Bordeaux **non seulement comme inopportun mais comme nuisible pour les habitants de la Gironde et même de l'Aquitaine** et je demande que ce projet soit remplacé par une étude préliminaire objective, c'est à dire effectuée par un organisme indépendant, présentant de façon exhaustive tous les avantages et inconvénients (économiques, environnementaux, calendaires etc...) de tous les modes de transports de marchandises envisageables (terre, mer, canaux et rivières, air) assortie de propositions pour améliorer le mode de circulation des bordelais (transports publics, centres piétonniers, parkings périphériques, etc ...).

En résumé, je réclame qu'un véritable projet de vie soit présenté aux Aquitains pour plusieurs décennies à venir.

Espérant que ce document retiendra votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Claude Bonnet